N° 85. — 1870. CV^me ANNEE. Samedi 22 Octobre

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour *Suisse (pour l'étranger*, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf, 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger.

PRIX DES ANNONCES:

Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb^t. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — OCTOBRE 1870.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
19	9,7	1,9	14,9	719,40	—	S-O	calme	couvert	
20	9,1	6,8	12,9	716,86	5,1	O	faib.	couv.	Vent tr-fort la nuit, pluie.
21	5,9	5,2	8,0	716,38	5,3	S-O	moy.	»	Pluie.

Limnimètre en réparation en mètres.

CHAUMONT.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
19	7,2	1,1	10,0	664,2	—	S-O	fort	couv.	Alp. cl, m-s. pl 9 1/4 s.
20	3,9	0,5	8,3	661,3	6,0	»	tr-fort	»	» m. pl int. br. mv m-s
21	0,8	0,2	2,5	660,3	10,0	» v.	fort	»	Neige fondante m-s. 3 cm. de neige p

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE
du 20 octobre 1870.

1 Le poste de pasteur de la paroisse de Travers devenant vacant pour la fin du mois d'octobre courant, par la démission honorable du titulaire actuel, le Conseil d'Etat, à teneur des prescriptions de la loi ecclésiastique, invite les pasteurs et ministres impositionnaires neuchâtelois qui seraient disposés à desservir ce poste, à se faire inscrire au bureau de la Direction des Cultes, jusqu'au lundi 7 novembre prochain.

2 Par sentences des 30 septembre 1870 pour le mari et 7 octobre 1870 pour la femme, le tribunal civil de Neuchâtel a prononcé la déclaration de faillite des mariés Jacob Hess, âgé de 40 ans, de Köppingen (canton de Berne) maître menuisier-ébéniste, à Serrières, et Louise-Henriette Hess née Krûger, âgée de 36 ans, aussi domiciliée à Serrières. Les inscriptions au passif de ces deux masses seront reçues au greffe du tribunal civil, à Neuchâtel, dès le vendredi 21 octobre 1870, jusqu'au vendredi 25 novembre 1870, à 9 heures du matin Tous les créanciers de ces masses sont en outre assignés à comparaître devant le tribunal qui siégera dans la grande salle de l'hôtel de ville de Neuchâtel, le samedi 3 décembre 1870, dès les 9 heures du matin, pour suivre aux errements de ces faillites.

3 Faillite du citoyen Philippe-Henri Jæger, âgé de 43 ans, originaire de Rittershofen, Haut-Rhin, photographe, dom. à la Chaux-de-Fonds. Les inscriptions au passif de cette masse seront reçues au greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds, dès le vendredi 21 octobre jusqu'au mardi 22 novembre 1870, à 9 heures du matin. Tous les créanciers de cette masse sont en outre assignés à comparaître devant le tribunal de la faillite qui siégera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds le vendredi 25 novembre 1870 dès les 9 heures du matin, pour procéder à la liquidation des inscriptions.

4 Tous les créanciers de la masse en faillite de dame Rose-Frédérique-Caroline Banderet née Gorgerat, marchande, à St-Aubin, sont convoqués pour l'assemblée qui aura lieu à l'hôtel de ville de Boudry, mercredi 26 octobre courant, dès les 10 1/2 heures du matin, dans le but de suivre aux opérations de la faillite.

5 Les héritiers de Johann-Konrad Ulrich, marchand tailleur, âgé de 51 ans 7 mois, badois, époux de Magdalena née Füry, demeurant au Locle, où il est décédé le 7 octobre 1870. ayant accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix du Locle fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le 20 octobre jusqu'au vendredi 11 novembre 1870, inclusivement, à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira au Locle le samedi 12 novembre 1870, à 9 heures du matin. au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix.

Les héritiers, tous enfants du défunt, sont: Louise née Ulrich, épouse du citoyen Louis Langer, tailleur, à Billigheim, Christian-Albert, Emile-Adolphe et Louis Ulrich, ces quatre domiciliés au Locle. Ils ont accepté le 13 octobre 1870.

6 Les héritiers de Fréd.-Louis Borel, propriétaire, originaire de Neuchâtel et de Couvet, demeurant au Maujôbia, près Neuchâtel, où il est décédé le 13 octobre 1870, ayant accepté sa succession, sous bénéfice d'inventaire, le juge de paix de Neuchâtel fait connaître au public que les inscriptions seront reçues au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 21 octobre jusqu'au vendredi 11 novembre 1870 inclusivement, à 5 heures du soir. La liquidation s'ouvrira à Neuchâtel le mardi 15 novembre 1870, à 9 heures du matin, au lieu ordinaire des audiences de la justice de paix. Les héritiers sont: Alphonse-Edouard-Frédéric, Charles Henri, Henri-Louis et Henriette-Sophie Borel, enfants mineurs du défunt représentés par leurs tuteurs les citoyens Louis Quinche-Reymond et Charles Herzog, professeur, domiciliés à Neuchâtel. Ils ont accepté le 17 octobre 1870.

IMMEUBLES A VENDRE.

7. A vendre, au quartier des Draizes, G. 20, un grand terrain d'une vingtaine d'ouvriers, partie en vigne, partie en plantage, limité en uberre par MM. de Chambrier, en vent par M. William Widmann, en bise et joran par le chemin public tendant à la forêt. S'adr. à M Jean de Merveilleux, à Neuchâtel.

Immeubles à vendre à Hauterive

Le lundi 7 novembre, après la vente des immeubles de M. Adolphe Doudiet, qui doit commencer à 6 heures du soir, les hoirs de Martin Court, vivant carrier à Hauterive, exposeront en vente aux enchères publiques dans la maison de commune d'Hauterive, les deux immeubles suivants:

1° Une maison située au village d'Hauterive, renfermant deux logements, une écurie et une portion de grange, et ayant comme dépendances un jardin en bise contenant 3/4 d'ouvrier; le tout joûte de vent et uberre le citoyen Daniel Rufi, de bise l'hoirie du citoyen François-Emer Peters, et de joran le chemin.

2° Un plantage situé aux Ouches rière Hauterive, contenant un ouvrier environ et limité de vent et d'uberre par le citoyen C.-G. Heinzely, de bise par Mad. Louise Virchaux-Robert, et de joran par l'ancienne route de Lignières

S'adr. pour voir les immeubles au citoyen Auguste Court, à Hauterive, et pour les conditions au notaire Ch. Dardel, à St-Blaise.

Occasion favorable d'acquérir un bon immeuble à Colombier.

Le notaire Baillot à Boudry est chargé de traiter de la vente d'une propriété très agréablement située et d'un bon rapport, avec jardin attenant. Prix modique.

Vente de vignes rière Hauterive
ET LA COUDRE.

Le lundi 7 novembre prochain, **dès les 6 heures du soir**, dans la maison de commune à Hauterive, M. Adolphe Doudiet exposera en vente publique par voie d'enchères à la minute, les vignes ci-après mentionnées:

1° **A Champreveyres dessous** 4 1/4 ouvriers, dont 1 1/4 ouvriers en rouge, joûtant au nord le chemin de fer, au sud l'ancienne route de Champreveyres, à l'est J.-J. Doudiet, et à l'ouest Louise Vautravers.

2° **A Champreveyres dessus**. 1 1/4 ouvrier, joûtant le chemin d'Hauterive à La Coudre, au sud les vignes de Rougemont-Pourtalès, à l'est J.-J. Doudiet, et à l'ouest Louise Vautravers.

3° **A Dazelet**, 2 ouvriers, joûte au nord la carrière d'Hauterive, au sud le chemin de la Porteta, à l'est Louise Vautravers, et à l'ouest Jules Clottu.

4° **Aux Longschamps**, 4 ouvriers, joûtant au nord le chemin du Jardillet, au sud le chemin de Hauterive à La Coudre, à l'est les enfants de François Robert et à l'ouest la commune de Hauterive.

5° **Aux Champs de l'Abbaye** rière La Coudre, 3 ouvriers, joûtant au nord le chemin du haut, au sud le chemin du Jardillet, à l'est Jules Clottu, et à l'ouest Mad. veuve de Louis Clottu.

Ces ventes auront lieu le dit jour **7 novembre**, aux conditions favorables qui seront lues; pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire, et pour les conditions au notaire J.-F. Dardel, à Neuchâtel,

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Mises publiques

Le Conseil administratif de la commune de Fenin, agissant au nom de cette dernière, vendra par voie d'enchères publiques les bois secs sur pied et déracinés, disséminés dans la forêt communale Ces mises auront lieu le vendredi 28 du courant, et, cas échéant, le jour suivant, chaque jour dès les 8 heures du matin; le rendez-vous aura lieu devant l'hôtel de commune

Fenin, le 19 octobre 1870.

Le Secrétaire, Sam. Dessoulavy.

12. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 3 novembre 1870, dès 9 heures du matin, dans la cour des postes, les objets tombés en rebut dans le rayon du IV^me arrondissement postal.

Greffe de paix.

13. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 27 octobre 1870, dès les 9 h. du matin, sur la place Purry, une belle et grande **vitrine d'angle**.

Greffe de paix.

14. Lundi prochain 31 courant, dès 9 heures du matin, à l'auberge du Soleil, à Enges. on vendra par voie d'enchères publiques et juridiques, les pièces de bétail suivantes: deux vaches et deux genisses portantes, deux petits bœufs âgés de 2 ans, et deux veaux d'une année. Si le bétail est vendu, on exposera ensuite à l'enchère 12 toises environ de foin et regain d'esparcette et environ 30 émines graine d'esparcette. Après ces enchères, on mettra à bail, pour commencer au 11 novembre prochain, l'auberge du Soleil et environ 32 poses de champs rière le territoire d'Enges. S'adr. pour renseignements, aux cit. François Dambach, à Enges, ou Louis Juan, à St-Blaise.

Landeron, le 19 octobre 1870.

A VENDRE

Au café du Mexique
à Neuchâtel

On trouvera pendant toute la saison des fromages de Mont-Dore, de 1re qualité.

Librairie générale de J. Sandoz

Cantoni le volontaire
par J. GARIBALDI
Traduit avec l'autorisation de l'auteur et précédé d'un autographe du général et d'une lettre inédite de
Edgar Quinet
Prix fr. 3.
Vient de paraître:
Volksboten Kalender pour 1871, 35 c.
Autres almanachs parus pour 1871:
Der **Berner hinkende Bot**, 35 cent.
Payne's Familienkalender, 55 cent.

Lait condensé

à fr. 1»25 la boîte, rue des Halles 7, au 1er.

FRANÇOIS EGLI arrivera jeudi 27 octobre, avec un convoi de porcs maigres de différentes grosseurs. Comme de coutume, la vente aura lieu au marché des porcs, à Neuchâtel.

19. A vendre, faute de place, une seille ovale à eau, contenant deux brandes, et de plus quelques seilles à choucroûte, neuves. S'adr. rue du Seyon 7.

20. A vendre, du pétrole et de la néoline, première qualité, ainsi qu'un grand assortiment de lampes à pétrole et à néoline, chez Soule, ferblantier, rue des Chavannes, 27.

La Plume fédérale grâce aux soins apportés à sa fabrication, continue à trouver auprès du public le plus grand et le plus légitime succès. C'est ce qui explique le grand nombre de contrefaçons dont elle est l'objet. Nous y rendons attentifs les consommateurs en les invitant à réclamer la plume fédérale originale, portant la marque de fabrique **B.** et **F.**
Prix de la boîte: 2 francs.
En vente chez les principaux papetiers de la Suisse. (P. S. 1075)

TRUITE

Dès à-présent, on peut se procurer à Chanélaz de la grosse truite de l'Areuse. Livraison à jour fixe.

L'Association coopérative

des ouvriers tailleurs rue Purry 4, à Neuchâtel, et la succursale rue des Granges 6, à la Chaux-de-Fonds, ont l'honneur d'annoncer à leur honorable clientèle et au public en général, qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment d'étoffes d'hiver pour pardessus, pantalons, etc., des habillements complets ainsi qu'un grand choix de cravates, chemises en flanelle, chemises blanches, cachemire, faux-cols en toile et en papier. Ils se recommandent en cette occasion pour tous les ouvrages concernant leur état, sous l'assurance d'un prompt service, bon travail et prix bien raisonnables.

Pour l'Association,
Jules MAISCHEID.

Dépôt de bouteilles en tous genres, gros et détail, prix de fabrique, Guyon Sevère, à la gare de Couvet, (Suisse).

Librairie Kissling
à Neuchâtel.

Tous les livres en usage dans les écoles de la campagne, un magnifique papier écolier, un grand choix de cahiers, crayons, plumes d'oie et d'acier, psaumes, agendas, almanachs divers, régistres, carnets, encre à copier et ordinaire, un grand choix de papier à lettres, enveloppes en tous formats, en général toutes les fournitures d'école et de bureau.

Magasin d'articles de ménage
de
Arnold et Lœrsch
rue de la Place-d'Armes.

Nous recommandons à l'honorable public nos assortiments en lampes à huile, pétrole et néoline, cheminées portatives et fourneaux en tôle, machines à café nec plus ultra, ferblanterie et brosserie en tous genres, boisselerie fine et ordinaire, chauffe-pieds, jouets d'enfants en fer battu, etc. Le tout en bonne qualité et à prix modiques.

En liquidation, draps pour confection, au magasin Lebet-Gross, rue du Château 4.

28. A vendre un banc de magasin, une cage à poules en fer, un potager à feu renversé, avec accessoires, services, serviettes, le tout neuf, pour établissement. S'adr. pour renseignements au bureau d'avis.

29. A vendre deux corbeilles pour brûler du coke. S'adr. rue de la Treille 10, au second.

30. A vendre à bon compte, une table ronde et quatre canapés de différents prix. Un de ces canapés est déposé chez M. Zurcher, confiseur, à St-Aubin. S'adr. à B. Mœri, à Colombier.

Encore quelques véritables foulards de Chine, rouges, ainsi que des blancs, au magasin de modes de Mmes Rayle et Verdan.

32. M. Zesiger au Locle, offre à vendre environ 4000 pieds fumier, prix courant, rendu en gare Corcelles.

33. Le soussigné prévient l'honorable public qu'il vient de recevoir de bonnes machines à coudre faisant l'arrière-point, qu'il peut céder bien meilleur marché que partout ailleurs, depuis les prix de 150 fr. à 180. Pour 190 fr. extrafortes pour tailleurs. Garantie pour 3 ans. A KNAPP,
rue du Temple-neuf 15.

CHAUSSURES

Mad. veuve E. Borel-Tissot vient de recevoir un grand assortiment de chaussures d'hiver en tous genres, qu'elle cédera à des prix très-modérés. Bottes polonaises en chagrin, drap et castor Bottines chaudes pour dames et fillettes. Chaussures en tous genres pour enfants. Caoutchoucs, pantouffles, etc. On se charge des raccommodages. St-Honoré 16.

Vente extraordinaire
DE TOILES DE COTON

spécialement en **qualités supérieures** tout-à-fait réelles, sans apprêt et de solidité parfaite.

a) **Toiles écrues fortes et extra-fortes.**
5 1/2/4 à 65, 70, 80, 85, 95 c. l'au. de 120 ctm.
6/4 à 85, 88, 95, 105 » »

b) **Toiles blanchies fortes et extra-fortes.**
5 1/2/4 à 85 et 95 cent l'aune de 120 ctm
6/4 à 85, 95, 105 » »

c) **Toiles blanchies, fines et supérieures pour chemises d'hommes.**
6/4 à 70, 80, 85, 95, 100, 105, 110, 120, 130 cent l'aune de 120 ctm.

c) **Toiles fortes et extrafortes,** blanchies et écrues dans les grandes largeurs de 120, 160, 180 centimètres.

Vente par pièces de 45 aunes. Envoi franco.

S'adresser pour échantillons franco à
(H 3255) **C. Hindenlang,**
n° 54 rue du Rhin, à **Bâle.**

36. A vendre 15 à 16 mille poudrettes en blanc, du plant de M. le chatelain d'Ivernois. S'adr à Julien Jaquet aubergiste, à Bôle.

Plus de goitres!!!
Prompte guérison du goitre sans les suites fâcheuses qu'occasionnent les préparations iodées par leur usage prolongé. Traitement facile et infaillible. Prospectus imprimés. Prix: 3 fr. pour Genève Expédition contre remboursement. Remède externe. Pharmacie DARIER, à Genève. (H-X)

AU MAGASIN DE CONFECTIONS
POUR HOMMES ET ENFANTS
Grand'rue 6, maison Clerc, notaire.

Un assortiment complet de vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, paletots, pardessus, macferlans et robes de chambre, chemises de flanelle et coton, faux-cols et cravates.
Draperie et nouveautés pour ceux qui préfèrent s'habiller sur mesure.
Même maison, magasin d'aunages et confection pour dames.

DÉPOT DE MACHINES AGRICOLES
chez MM. J.-R. Garraux et Clottu, faubourg du Lac 27, à Neuchâtel

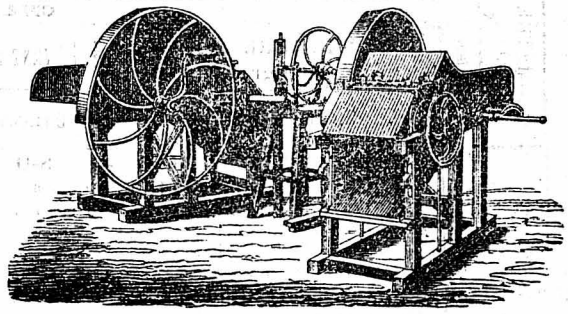

Battoirs à bras
ET A MANÉGE
pouvant être employés
pour toutes les céréales

1° de J. Rauschenbach à Schaffouse, (médaille obtenue à l'exposition de Paris 1867)
2° de Aeschlimann à Thoune, (même système que ceux de Frey à Glockental).

MOULINS à FARINE

à bras, à manége et à eau, de MM. PEUGEOT frères, de Valentigney (Doubs) d'après le modèle qui a obtenu une médaille au concours agricole de Colombier, en 1866.

NB. Les amateurs pourront également en voir fonctionner un, marchant à l'eau, chez M. L.-A. de Dardel-Perregaux, à Vignier près St-Blaise.

Hache-paille à un et deux couteaux.

Pressoirs en fer à engrenage de MM. Benj. Roy et Comp. de Vevey.
Vis de pressoirs en fer forgé s'adaptant aux pressoirs à écroux et colonnes en bois.
Vis de pressoirs à vin.

CRAMPES EPILEPTIQUES (Epilepsie)
guérit **par correspondance** le **médecin spécial** pour l'épilepsie, Docteur **O. Killisch, à Berlin**, Mittelstrasse 6. — Plus de cent personnes déjà guéries

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES
MAGASIN ŒHL-JAQUET
Place du Marché
MAISON DE CHAMBRIER

A l'entrée de l'hiver, Mme ŒhI-Jaquet prévient son honorable clientèle, qu'ensuite de mesures spéciales, prises en temps utile, son magasin continue à être toujours amplement approvisionné de chaussures de Paris, ainsi que de tous les articles que comporte la saison. Les choix ne laissent rien à désirer pour la variété, la solidité, l'élégance et **la modicité des prix.**

Les assortiments existent dans tous les genres **pour dames, messieurs, fillettes et enfants.**

On envoie à choix à domicile.
On se charge du raccommodage des chaussures achetées en magasin.
Les demandes pour le dehors sont promptement et soigneusement effectuées.

Heures d'ouverture du magasin: en hiver de 8 h. du matin à 9 h. du soir, sans interruption.

42. A vendre environ 1500 pieds bon fumier de vache. S'adr. à Christian Fuhrer.

43. A vendre, deux forts chevaux entiers âgés de 6 à 7 ans francs de cas rédhibitoires; l'un des chevaux peut faire un service de poste ou d'omnibus. S'adr. à Dodane, chez M Paul Paris, à Colombier.

44. Faute de place à vendre ou à échanger contre un objet mobilier, un **piano** bien conservé, excellent pour des commençants. S'adr. rue du Château N° 20.

45. On offre à vendre 3 à 4 mille poudrettes de 2 ans fendant blanc à 4 francs le cent, et un piano carré en très-bon état. S'adr. à M Jean Jacques Braun, à Hauterive.

Choucroûte de première qualité, à 18 fr. par quintal, prise à Berne. puis de la compôte aux raves à 12 fr. par quintal; réduction de prix pour des quantités plus considérables. S'ad. chez Mme Kupfer, au Schwellen-matteli près Berne.

Julien Courvoisier jardinier à Corcelles, est toujours bien assorti d'arbres fruitiers de toute espèce, ainsi que des rosiers de haute tige et nains tous remontants.

48 M. Wuthrich-Perrochet, à Colombier, offre à vendre quelques cents pots de bon vin muscat 1869, à un prix raisonnable. — Le même offre à louer deux petits appartements.

Vient de paraître à la
Librairie générale de J. Sandoz
A
NEUCHATEL
La mythologie et la théologie
DES
Contes d'enfants
PAR
F. Martin ARZELIER
Un vol. in-12. Impression de luxe.
Prix: fr. 2»50.

Pharmacie homœopathique
spéciale
LOCAL SPÉCIAL
Remplissage de pharmacies portatives.
Livres homœopathiques
C. NESTEL, Terrassière 25, Genève (H 1797 X)

EMPRUNT A PRIMES
de la ville de Neuchâtel.

Tirage du 1er novembre 1870. Obligations **originales** à fr. 14. chez M. Alb. Bovet, banquier à Neuchâtel.

Au magasin de Schulé, confiseur et patissier, rue St-Maurice, tous les jours **cornets à la crême, méringues, vacherins** et **petits pâtés.**

53. A vendre, environ 600 pieds de bon fumier de vache. S'adr. chez Pierre Muller, rue des Moulins, 9.

Chez Barbey & Cie
Les gants de peau sont arrivés

55. A vendre un **potager** presque neuf. S'adr. rue des Moulins 2, au 3me.

56. A vendre d'occasion un **piano carré**, chez M. Barrelet, à Colombier.

Établissement horticole
Aug.-Nap. BAUMANN et ses fils,
BOLLWILLER, Haut-Rhin, France.

L'état de guerre survenu nous a empêché de faire paraître notre catalogue général pour la saison, et nous avons l'honneur de prévenir les personnes qui nous favorisent ordinairement de leurs ordres, et les amateurs de végétaux, en général. que nos collections sont au complet. Nous pouvons fournir des arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement de tous genres, des conifères, plantes de serres, etc., en très-beau choix.

Notre dernier catalogue, n° 150, est à la disposition des personnes qui voudront bien le demander par lettre affranchie.

Bollwiller, 7 octobre 1870.
Aug.-Nap. BAUMANN et ses fils.

A vendre **un landau** (nouvelle construction) chez Pflæsterer et Sager, carrossiers, rue des Greniers **à Berne.** (D. 1452 B).

Véritable toile de fil bernois
se vend chez Jacob Gunther, rue du Concert 6, au premier. La représentation d'une très bonne fabrique me permet de disposer d'un grand assortiment de diverses qualités et dessins, en blanc et en écru de toutes largeurs. Fort choix pour trousseaux et prix modérés.

ON DEMANDE A ACHETER.

60. On demande à acheter **deux platanes** assez forts pour pouvoir donner de l'ombre dès la première année; on se chargera de les arracher. S'adr. à J. Baur, pépiniériste, à Corcelles.

A LOUER.

61. A louer, pour un ou deux messieurs, une jolie chambre meublée. S'adr. rue St-Maurice, 3, au 3me.

62. Chambre à louer de suite, rue du Môle, 3, au troisième.

65. A louer, pour le 1er novembre ou plus vite si on le désire, une belle grande chambre, avec la pension Il y a un piano. S'adr. rue de St-Maurice, 10, 2me étage.

Forge à remettre
La forge de Corcelles étant à repourvoir de suite, les maîtres forgerons qui seraient disposés à la desservir sont invités à faire parvenir leurs demandes au soussigné, d'ici à samedi 29 courant.

Corcelles, le 20 octobre 1870.
Le Secrétaire du village,
H. COLIN

65. A louer, de suite, 2 chambres meublées indépendantes, avec part à la cuisine si on le désire; elles conviendraient également à un petit ménage. S'ad. au magasin Zimmermann, rue des Epancheurs.

66. A louer, rue du Tertre, un logement composé de 2 chambres, cuisine, cave et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

67. A louer, de suite, dans un village en vent et à 30 minutes par chemin de fer de Neuchâtel, un appartement de 4 à 5 chambres, cuisine et dépendances. Belle exposition au midi et portion de jardin. S'adr. au bureau d'avis.

68. A louer, une chambre meublée, rue du Temple-neuf, 16.

69. On offre à louer, à un ou deux messieurs tranquilles, deux chambres contiguës, très-proprement meublées. S'adr. pour les voir, de 9 à 2 heures. Le bureau d'avis indiquera.

70. A louer, de suite, une chambre meublée, se chauffant S'adr. rue du Château, 7, au 2me étage.

71. A louer, une chambre et part à la cuisine, et une cave; au Tertre 8, au 1er.

HOTEL DE LA COTE
à Auvernier.

Pension et chambres à prix modéré.

73. A louer une chambre meublée et une non meublée, rue de l'Oratoire 3, 2me étage.

74. A louer de suite une chambre meublée, s'adr. faubourg du Lac, 5, 1er étage.

75. A louer, pour de suite, une chambre meublée, pour jeune homme. On offre à vendre un bon fusil de chasse à deux coups. S'adr. rue des Halles 2, 2me étage.

Hydrothérapie Chanélaz

L'établissement de cures et **l'hôtel-pension** restent ouverts pendant la saison d'hiver. Plusieurs petits appartements de famille sont encore disponibles.

Hôtel à louer.

Dans la ville de Genève, on offre à louer pour le 1er Janvier, un **hôtel garni**, tout neuf, situé dans la rue la plus passagère et dans le voisinage immédiat des promenades, du théâtre et de l'Académie. — Il contient 40 chambres, 5 salles et toutes les dépendances. Réussite assurée pour un homme intelligent et parlant les langues. Capital nécessaire, de 15 à 20,000 fr. Loyer 7000 fr.

Adresser les offres aux initiales N X 596, Agence de Publicité **Haasenstein et Vogler à Genève**.

Références exigées. (H. 1831 X)

78. A louer pour Noël un logement composé de chambre et cabinet, cave, cuisine et dépendances. S'adr. à Louis L'Epée, à Hauterive,

79. A louer, pour Noël prochain, une maison d'habitation comprenant deux grandes chambres, deux cabinets, chambre à resserrer avec armoire, une grande cave, un grand jardin potager avec arbres fruitiers. On y jouit d'une vue magnifique sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, et sur toute la chaîne des Alpes. S'adr. au propriétaire, Auguste Court, à Hauterive.

80. A louer de suite Grand'rue 13, au second étage, une belle chambre meublée pour un ou deux messieurs. Chez la même personne, à vendre un petit potager en fonte, genre parisien, à un prix raisonnable.

81 Deux chambres garnies, chez Mme Jeanrenaud, rue de l'Industrie 5.

82 A louer pour tout l'hiver, dans le village de Colombier, une maison contenant 8 chambres meublées, avec toutes facilités pour l'approvisionnement. Prix modique. Le bur. de cette feuille renseignera.

83. A louer, une chambre meublée pour un monsieur. Rue du Môle 1, 3me étage.

84. A louer, pour Noël prochain, un magasin situé dans la maison n° 1, rue des Terreaux. Pour le prix et les conditions, s'adresser à la direction des Finances de la commune de Neuchâtel.

85. A louer, deux chambres proprement meublées, avec part à la cuisine si on le désire. S'adr. maison Jeanrenaud, Ecluse 11, 4me.

86. **A louer pour le 1er novembre un appartement meublé de 8 pièces. S'adr. à M. le major Nicolet, hôtel du Faubourg.**

87 On offre dans une bonne famille qui habite l'une des belles maisons de la ville, une grande chambre bien meublée avec la pension. Le bureau indiquera.

DEMANDES A LOUER.

88. On demande à louer, le plus tôt possible, un logement d'une chambre et cabinet ou seulement d'une chambre, avec cuisine et place pour le bois. S'adr. à Pfenninger, chez M. Haldenwang, serrurier, rue St-Honoré, qui donnera les renseignements désirables.

89. On demande à louer en ville ou à proximité, un emplacement à un rez-de-chaussée composé de 4 pièces bien éclairées, avec jouissance d'une terrasse ou jardin exposé au midi pour l'exercice d'une industrie tranquille. Une condition de rigueur est d'avoir l'eau à proximité. A défaut d'un emplacement convenable en ville, l'établissement pourrait se transporter dans une autre localité, mais il serait nécessaire d'y joindre un logement de 6 à 8 pièces.

Adresser les offres de suite poste restante aux initiales A F N à Neuchâtel.

90. On demande à louer, à Colombier, une ou deux chambres pour y installer un bureau. S'adr. à F.-A. Jacot, notaire, au dit lieu.

91. Une famille française de quatre personnes, cherche à louer deux chambres meublées et la jouissance d'une cuisine. Adresser les offres au magasin J. Krebs, rue St-Honoré.

92. On demande à louer un appartement **meublé**, de 2 à 3 pièces, avec cuisine. S'adr. à J. Matthey, pharmacien, place des Halles.

93. On demande à louer pour tout de suite ou pour Noël, deux chambres à un 1er étage; s'adr. au bureau d'avis.

94 On demande à louer de suite un appartement de 2 à 3 pièces, non meublé. S'adr. à M. Pape, rue du Seyon, 13, au 3e.

95. Un petit ménage cherche un logement pour Noël. S'adr. au bureau d'avis.

96 On demande à louer une forge, de préférence dans un village ayant une bonne clientèle. Adresser les offres au bureau du journal sous les initiales C K F.

OFFRES DE SERVICES.

97. Une femme d'un certain âge cherche une place de garde-maison ou pour faire un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

98. Un bon cocher-valet de chambre, connaissant le jardin, parlant les deux langues, et muni de bons certificats, désire se placer de suite. S'adr. à Rodolphe Lemp, rue Purry 4.

99. Une fille allemande de 24 ans, qui comprend passablement le français, cherche une place de femme de chambre, ou pour faire un petit ménage chez des personnes honnêtes. Entrée de suite si possible. S'adr. faubourg du lac, n° 23.

100. Une jeune fille parlant les deux langues, cherche à se placer pour le 1er novembre comme sommelière ou comme bonne d'enfant. S'adr. à Mad. Perret- Jacot, à Boudry.

101 Une bonne cuisinière cherche une place dans un café ou un restaurant. S'adr. rue Fleury 18.

102 Une bonne femme de chambre émigrée de Paris, âgée de 22 ans, munie de bons certificats, désire se placer de suite; elle sait bien coudre, repasser et coiffer. S'adr. à Mlle Marie Golz, à Bevaix.

103 Plusieurs bonnes cuisinières connaissant bien leur état, désirent se placer, ainsi que des domestiques pour tout faire au ménage, filles de chambres et bonnes d'enfants, etc. Bonnes recommandations. S'adr. à Mme Favarger, rue des Moulins 9, au 3me.

104 Une femme de chambre recommandable désire se placer le plus tôt possible. S'adr. à Mme Ramseyer, Ecluse 12.

105 Une cuisinière d'âge mûr cherche à se placer dans un petit ménage. S'adr. ruelle Dublé 1, 1er étage.

106 Une bonne femme de chambre, française, munie de bons certificats, désire se placer de suite. S'adr. à R. Lemp, rue Purry 4.

107. Une demoiselle connaissant tous les ouvrages manuels, cherche une place de femme de chambre ou de bonne d'enfants. S'adr. à l'hôtel du Faucon, n° 23.

108. Une jeune femme de toute moralité, active et connaissant le service, désire se placer de suite comme **femme de chambre.** S'adr. au magasin de Mlle Junod, qui indiquera.

109. Une très-bonne cuisinière cherche une place pour Noël, dans une bonne famille de cette ville. S'adr. au bureau d'avis.

110. On cherche une place de servante pour une fille de 18 ans, sortant d'une bonne famille de l'Oberland Le bureau de cette feuille indiquera à qui il faut s'adresser.

111 Un jeune homme de 22 ans, cuisinier de son état, qui a travaillé dans de bonnes maisons à Paris et autres grandes villes, désire se placer Bonnes références. S'adr. au bureau du journal.

112. Une Vaudoise d'âge mûr demanderait un service pour faire un bon ordinaire chez des personnes tranquilles ou pour faire des ménages. S'adr. chez Mlle Favarger, Terreaux 4.

113 Une très bonne femme de chambre venant de France, qui a servi longtemps dans de bonnes familles, cherche à se placer. Bons renseignements. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

114. On demande, dès Noël ou plus tôt, un domestique de 25 à 35 ans, célibataire, connaissant à fond la culture des vignes. Inutile de se présenter sans de sérieuses recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

115. On demande pour la campagne, une fille sachant le français, qui puisse traire les vaches, et bien entendue à tous les soins d'un ménage, porteuse de bonnes recommandations; elle pourrait entrer de suite. S'adr. rue Fleury n° 4.

116. On demande pour Noël un bon domestique de campagne, essentiellement vigneron, recommandé et si possible dispensé du service militaire. S'adr. au bureau d'avis.

117 Une jeune fille propre et active et connaissant un peu un ménage, trouverait à se placer pour le 1er novembre chez les dames de Morel, à Colombier.

118 Une bonne d'enfant sachant enseigner le français et connaissant les ouvrages manuels, trouverait à se placer à Vienne. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

119 Mme Barrelet-Leuba à Colombier, demande pour Noël, une bonne cuisinière, et surtout une personne sérieuse et de toute confiance; il est inutile de se présenter sans les plus sûres recommandations.

120 On demande pour Noël une fille de 25 à 30 ans, sachant le français, entendue à tous les détails d'un ménage, et porteuse de bonnes recommandations. S'adr. chez M. le Dr Zurcher, à Colombier.

121 On demande pour entrer de suite une sommelière d'un extérieur agréable et parlant le français. S'adr. rue du Château 17, au magasin d'épicerie.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

122. On a égaré, le 28 septembre, trois chemises marquées C. P., M. C.; on est prié de les rapporter, contre récompense, n° 14, rue du Seyon, au 3me étage.

123. Trouvé, dans la salle des concerts, un foulard, deux mouchoirs de poche, un étui à lorgnette. Réclamer ces objets, en désignant et contre les frais, chez Fr. Gisler, route de la gare, 17.

124. On a trouvé une montre, vendredi matin 21 courant, devant l'auberge des Grattes; la réclamer, en la désignant, à Marianne Thiébaud, aubergiste au dit lieu, en payant les frais d'insertion.

125 Un chien mouton s'est rendu à l'Evole, n° 7; on peut le réclamer d'ici à 15 jours contre les frais d'entretien et d'insertion.

126. Les personnes qui ont pris la liberté d'enlever des cendres à l'Ecluse, sont priées de venir s'arranger avec Christian Fuhrer, afin de s'éviter des désagréments.

127. Dans la matinée du 6 octobre dernier, on a perdu un effet de la banque cantonale de fr. 50. La personne a réglé des comptes dans un établissement non loin de la place du marché des fourrages, et ensuite s'est rendue contre Montmollin. Cet effet se trouve seul dans une enveloppe usagée, si on se rappelle bien, à l'adresse du dépôt des postes de C. 10 francs de récompense à celui qui le remettra au bureau de cette feuille.

128. Trouvé, rue du Château, un foulard; le réclamer contre désignation et frais d'insertion au bureau d'avis.

129. Il s'est égaré, Dimanche soir, un mouton blanc. La personne qui en a pris soin est priée de le ramener chez Frédéric Mercet au Petit-Cortaillod, contre récompense.

AVIS DIVERS.

130. Un jeune homme, neuchâtelois, intelligent et ayant une jolie écriture, trouverait à se placer de suite comme apprenti dans un bureau de cette ville. S'adr. à R. Lemp, agent rue Purry, 4.

131 On demande une assujettie et une apprentie tailleuse, de la ville ou du dehors. S'adr. rue St--Maurice n° 3, 2me étage

132. On demande pour la St-Martin un vigneron pour le domaine de la Brosse près de Chez-le-Bart, appartenant aux frères Charles et Louis Deveney d'Estavayer; ce domaine est de 40 ouvriers de vigne; pour les conditions, s'adresser aux propriétaires à Estavayer. Inutile de se présenter si on n'a pas de bons certificats.

Concours

Un concours est ouvert pour les travaux de **couverture** et **ferblanterie** du bâtiment de ferme de la maison de travail et de correction au Devens On peut prendre connaissance des plans et cahier des charges chez M. Karl Hæfliger, architecte, à la Prise sur Gorgier. Les soumissions cachetées devront être remises chez M. Ch. Favarger, secrétaire de la commune de Neuchâtel, jusqu'au vendredi soir 28 octobre courant.

Neuchâtel, le 21 octobre 1870.

Bataillon des sapeurs-pompiers
de la ville de Neuchâtel.

Ordre de service pour les quatre mois, du 1er novembre 1870 au 1er mars 1871.

La Compagnie n° 1 est déchargée de tout service particulier.

La Compagnie n° 2 est chargée de fournir la garde du théâtre.

La Compagnie n° 3 est de piquet pour le service de campagne et fournira le poste de garde en temps d'orage.

Pour le Commandant absent,
G. de PURY, major.

Sonntag, den 23 Octobre 1870.

Grosse Brasserie Vuille

CONCERT

gegeben von deutschen Sängern hiesig. Stadt

ZUM BESTEN DER VERWUNDETEN

PROGRAMM:

I ABTHEILUNG.

1	Chor: Die Himmelrühmen,	Bethoven
2	Chor: Tiefe Nacht.	»
3	Solo mit Pianobegleitung.	W. Heiser
4	Chor: Auf den freien lichten Höhn.	Abt
5	L'amitié, für Violine u. Piano.	Brunner
6	Quartett: Nächtliche Stille.	Frech
7	Solo: Bellarosa.	Proch
8	Chor: Hymne.	Vogler

II ABTHEILUNG.

1	Chor: Wacht am Rhein.	Wilhelm
2	Furore: Galopp Piano vierhändig	»
3	Solo: Die Entstehung des ersten Kusses.	Frick
4	Chor: Ich geh' noch Abends spät vorbei.	Kreutzer
5	Chor: Mignon.	Baumgartner
6	Solo: Erlkönig.	Schubert
7	Chor: Deutschland hoch	»
8	Chor: Der König in Thule.	»

Eintritt: 50 centimes

Freiwillige Beiträge werden mit Dank angenommen.

Kassaeröffnung 7 Uhr. Anfang 7½ U. Abends.

NB. Der Ertrag wird dem Comité international de secours aux blessés, zur Weiter beförderung übergeben.

Appel

Le Comité de la **Société de Chant sacré** de Neuchâtel rappelle à tous les membres que les exercices ont recommencé le 20 octobre, et il les engage vivement à assister aussi régulièrement que possible aux répétitions. Il fait en outre un appel cordial à toutes les personnes (dames et messieurs) qui s'intéressent au but élevé de la société, et les prie de bien vouloir se rencontrer jeudi prochain 27 octobre, à 8 heures du soir, au Gymnase, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires pour l'entrée dans la société.

LITHOGRAPHIE

Mme veuve GENDRE et son fils se recommandent toujours à leurs honorables pratiques et au public en général, pour ce qui concerne leur état: Cartes d'adresse, de visite, factures, étiquettes, lettres de faire part, etc., etc.

Travail soigné, prix raisonnables. S'adr. Evole, 7.

☞ Une jeune tailleuse ayant encore du temps disponible, désire trouver encore de l'occupation et se recommande à cet effet aux dames de la ville. S'adr. rue du Coq d'Inde 8, au second.

Ulrich SCHUTZ se recommande au public pour couper les choux et les raves à domicile. Sa demeure est rue des Moulins 35, chez Mme Spycher.

La Société de tir aux armes de guerre du district de Boudry a fixé son grand tir au dimanche 23 octobre prochain à 10 heures du matin à Colombier, où les amateurs sont invités à se rencontrer.

Fritz Scheidegger terrinier, rue Fleury 16, informe l'honorable public de Neuchâtel qu'il continue à faire toutes les réparations et remontages des fourneaux et potagers, les caronages, et tout ce qui se présente Le même cherche un petit logement pour St-Martin ou pour Noël.

98 **Un jeune homme** bien recommandé pourrait disposer de quelques heures dans la journée pour donner des leçons de français, latin, grec, dessin, etc., à un prix modéré. S'adr. au bur. d'avis qui indiquera.

Mlle EBERLÉ tailleuse, annonce aux dames qu'elle s'est établie à Neuchâtel pour y exercer son état, elle se recommande à leur bienveillance pour la confection des robes, soit à façon, soit à la journée. Elle fera tous ses efforts pour mériter leur confiance et les satisfaire. S'adresser **Ecluse n° 20.**

☞ Le soussigné, ancien tenancier de l'auberge de la Fleur-de-Lys, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a repris pour son compte la forge de M. Bonny, rue Fleury, en cette ville — Il se recommande en conséquence à ses amis et connaissances comme au public en général, étant prêt à exécuter consciencieusement tous les travaux relatifs à sa profession, qu'on voudra bien lui confier.

Fritz SCHWEIZER, maréchal.

Mlle Louise RIESER modiste, nouvellement établie, se recommande aux dames de la ville pour tous les ouvrages relatifs à son état. Elle espère par son travail et ses prix modérés, mériter la préférence qu'elle sollicite. Elle va aussi en journée Sa demeure est chez ses parents : **Ecluse n° 20.**

110 A louer plusieurs PIANINOS, qui viennent de rentrer chez J. Immler, Faubourg du Lac n° 5, au 1er étage.

Leçons de Piano.

Mlle Hélène de Ribaucourt, élève du conservatoire de Dresde, ayant déjà l'habitude de l'enseignement, désirerait employer son temps à Neuchâtel en donnant quelques leçons de musique. Elle espère contenter sous tous rapports les personnes qui voudront bien lui confier leurs enfants, auxquels elle s'efforcera de donner tous ses soins.

A partir du 12 octobre, s'adresser à elle-même, rue du Seyon, 3, au 3e étage.

Pour informations, s'adresser à M. Kurz.

116 Dès les premiers jours de novembre, Mlle ELISA PETITPIERRE recommencera ses leçons de piano; elle donnera également des leçons de langue anglaise. Adresse: Faubourg du Crêt, 15.

☞ Deux étudiants pouvant disposer de quelques heures, désirent donner des leçons à de jeunes garçons L'un d'eux pourrait donner des leçons de latin, de grec, d'anglais et d'allemand. S'adr. rue de la Serre 5, au 3me.

113. On désirerait placer un jeune homme qui a appris l'état de charcutier, dans une honnête maison de la Suisse française. S'adr. à M. Kupfer, maître des Ecluses, à Berne.

115. Un jeune homme, désireux de se former aux affaires, pourrait entrer dès-maintenant au bureau de Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel

122. Une personne de toute confiance désire prendre en pension un enfant hors de nourrice; il recevrait tous les soins maternels. S'adr. à Pauline Valloton, à Peseux.

100 Mme ERMEL, desservant maintenant le Café de la Poste vient se recommander à son ancienne clientèle. Bonne pension. Tripes tous les samedis.

☞ Elise GUILLOUD continue, comme les années passées à faire la choucroûte. Son domicile est rue des Moulins, 2, maison du débit du sel.

Deutsch-religiöse Versammlung.

Nächsten Montag, den 24. Octobre, Abends 8 Uhr, wird Unterzeichneter in der Terreaux-Kapelle eine deutsch-religiöse Versammlung abhalten, wozu alle Jesusliebenden Seelen freundlichst einladet

Wilhelm Schudel, Reiseprediger.

☞ Une jeune fille pourrait entrer en apprentissage chez une tapissière de la Suisse allemande. S'adr. sous les initiales H P 775, à l'office de publicité de MM. **Haasenstein & Vogler, Zurich.** (C-1806-Z)

Cultes du dimanche 16 octobre à Neuchâtel.

A 8 heures.

Catéchisme supérieur au Temple du Bas.

Catéchisme élémentaire à la Chapelle des Terreaux.

A 9 1/4 heures.

1er Culte français à la Collégiale.

Culte allemand au Temple du Bas.

A 11 heures.

2me Culte français au Temple du Bas.

Ecole du dimanche à la Collégiale.

Après-midi, à 3 heures.

Culte avec méditation, à la chapelle des Terreaux.

Soir, à 7 heures.

Culte avec prédication au Temple du Bas.

ETAT CIVIL DE NEUCHATEL.

Promesses de mariage.

Justin Gauchat, horloger, de Lignières, dom. à Neuchâtel, et Dina-Adèle Racine, horlogère, dom. à Cernier.

Maurice-François DuPasquier, négociant, de Neuchâtel, et Jenny-Louisa-Sophie Courant; les deux demeurant au Havre.

Jacob Muller, cafetier, argovien, dom. à Neuchâtel, et Barbara Rickenbach, marchande de pelleterie, dom. à Chaux-de-Fonds.

Naissances.

Le 14 oct. Emma, à Abram-Louis Wenker et à Marie-Marguerite née Gaumann, bernois.

14. Ernest, à Frédéric Prisi et à Sophie née Beauverd, bernois.

16. Auguste-Jean, à Abram-Mansueto Bianchi et à Judith-Madelaine née Rickenbach, italien.

18. Sophie-Bertha, à Jean-Christian Huttenlocher et à Elisabeth née Mosimann, wurtembergeois.

20. Gustave-Arnold, à Charles-Paul Barbezat et à Emma Hochstrasser, des Bayards.

Décès.

Le 13 oct. Johann Jäger, 61 ans, postillon, badois.

17. Zéline Berlincourt, 76 ans 11 mois 23 jours, bernoise.

Nouvelles.

Paris. — Parmi les lettres particulières du théâtre de la guerre communiquées au *Journal de Genève* ensuite du désir qu'il en avait exprimé, la suivante, écrite de Paris par un Suisse le 9 octobre, nous a paru offrir un réel intérêt :

«.... Quant à la dévastation des campagnes autour de la capitale, dont nous avons pu juger dans nos excursions, elle est vraiment affreuse; les villages abandonnés corps et biens, les maisons saccagées, les ponts sautés et en ruines, tout cela est navrant. J'ai visité aussi les travaux des fortifications. A mon sens, Paris est admirablement défendu, et tout ce que le gouvernement de la République a fait pour cela est étonnant. La capitale n'est plus ce qu'elle était autrefois; les jardins publics sont occupés par des troupeaux de bétail; les grandes places, les boulevards, les quais sont couverts de corps de la garde nationale et de la ligne. La moitié de la garde nationale fait assidûment l'exercice pendant que l'autre moitié est de garde sur les remparts. Paris n'est plus Paris, c'est une immense caserne.

C'est peut-être par la rareté de la viande que le public parisien se sent le plus malheureux; elle ne manque pas précisément, mais on a de la peine à s'en procurer; on donne à chaque bouche un certain poids de cette précieuse substance, mais la répartition est mal faite, et tandis que quelques uns en reçoivent trop, d'autres n'en ont pas assez : dès l'aube, les boucheries sont envahies par les ménagères: on fait la queue à la porte de ces établissements comme jadis au tourniquet des théâtres: sans la garde nationale qui veille à leur porte on enfoncerait les grilles. Le gouvernement vient d'aviser du reste autant que possible à celà, et maintenant il ne sera plus délivré de viande que sur la présentation d'une carte, chaque habitant étant rigoureusement rationné à sa portion congrue. Du reste nous-mêmes jusqu'ici nous n'en avons pas manqué, voici pourquoi, et ne riez pas, je vous en prie. N'ayant aucune répulsion d'estomac ni d'imagination à l'endroit de la chair du cheval, j'en ai fait pour commencer rôtir à mon intention un beafsteak; ce que voyant, le reste de la famille a voulu y goûter aussi; tout le monde a trouvé la chose excellente, et maintenant nous mangeons à toutes les sauces du cheval qu'il est plus facile de trouver que de la bête à cornes. On ne le donne pas du reste, on le vend bel et bien aujourd'hui 1 fr. 50 la livre; mais nous préférons un bon morceau pour le même prix que nous coûterait en bœuf et mouton quelque paquet d'os et de nerfs. Si vous n'en avez jamais mangé, essayez aussi et vous m'en direz des nouvelles. Là bas cela ne vous coûtera pas grand chose d'en faire l'expérience.

» Le commerce est par terre; d'industrie, il n'en est plus question; des arts, il n'en faut pas parler.... Pauvre France! Les hommes ne songent qu'à tenir un fusil

» Deux mots de notre Société suisse. Actuellement, il y a 250 pompiers volontaires et autant d'hommes pour le service des ambulances, qui font un service complètement gratuit pour venir en aide aux Français chez qui nous avons trouvé jadis bon accueil; nous sommes les seuls étrangers du reste avec la colonie américaine, qui ayions songé à le reconnaître de cette façon; on me dit pourtant que les Italiens ont formé une société de leur côté: en attendant, le drapeau suisse et celui des Etats-Unis ont seuls paru jusqu'ici à côté du drapeau international des secours pour les blessés.

» Voici quelques indications sur le service de l'ambulance suisse.

» Nous sommes divisés en un certain nombre d'ambulances volantes, dont le personnel se répartit en escouades de vingt hommes chacune sous la conduite d'un chef élu par elle. Les ambulances de service actif sont convoquées chaque jour par lettre, et l'escouade appelée pour le jour se réunit à 7 heures du matin au local de notre Société, Rue Basse du Rempart, n° 52; de là elle se rend au Palais de l'Industrie où siége la Société internationale, et la petite colonne qui y est formée part pour les Champs-Elysées; une vaste salle nous tient lieu de corps de garde, si une affaire sérieuse est annoncée pour la journée, ce sont deux ou trois escouades que l'on convoque, et je dois dire à l'honneur de nos compatriotes que, dans ces cas-là, bien loin qu'il manque quelqu'un, il y aura toujours une escouade supplémentaire, aucun tumulte d'ailleurs et fraternité vraiment admirable; chacun de nous apporte sa nourriture pour la journée, nous déjeûnons fort gaiement ensemble, et nous pouvons fumer et faire notre partie de cartes, en attendant que l'on vienne nous appeler en cas de besoin pour prendre le service, et, soit dit sans vanité, beaucoup de gens ici pourraient prendre d'assez bonnes leçons de conduite en se donnant la peine de regarder par le trou de la serrure de notre poste.

» La cinquième et la sixième escouade ont fait preuve de sang-froid en allant sur le champ de bataille de Chevilly et de Villejuif, le 30 septembre et le 1er octobre. C'est l'escouade suisse d'ambulance qui a rapporté à Paris le corps du général Guilhem, tué dans cette affaire. Le lundi, jour où il a été enterré à Paris, elle a assisté avec notre drapeau à cette émouvante cérémonie.

» M. Grosclaude est chef du personnel de nos ambulances suisses; c'est un excellent homme, et avec lequel on est heureux de se trouver en relation. Il a du cœur, de l'énergie et tout ce qu'il faut pour commander des citoyens suisses, qui ne demandent pas mieux que de se rendre tous utiles et de faire leur devoir.... »

— A partir du 1er novembre, le timbre-poste français sera changé et portera l'effigie de la république, avec la devise : *Liberté, égalité, fraternité.*

Berlin, 19 octobre (officiel). — Le général de Werder annonce: A l'approche de mes troupes l'ennemi s'est retiré en hâte sur Belfort et par chemin de fer sur Dijon.

La voie ferrée Vesoul-Belfort est interrompue de notre côté. Les habitants délivrés du terrorisme se montrent très prévenants.

400 gardes mobiles prisonniers ont réussi à s'échapper dans les environs de Château-Thierry, pendant une attaque.

— 19 octobre (officiel). Versailles, 17. — Le général Senff-Pilsach a expulsé, le 12 octobre, 3000 gardes mobiles de Bretcuil devant Paris.

Le 14, une sortie de plusieurs bataillons français a été repoussée par un détachement et quelques pièces d'artillerie du 12e corps.

Le 15, l'ennemi qui était occupé à élever des retranchements près Villejuif, a été repoussé par l'artillerie de campagne du 6e corps.

Le 18, rien de nouveau devant Paris.

Berne. 19 octobre. — Les mobiles et les troupes des Vosges se retirent sur Belfort.

3000 francs-tireurs viennent d'arriver à Mulhouse, d'où ils sont repartis après un court séjour; ils doivent se joindre aux 6000 passés précédemment.

Bâle, 19 octobre. — On annonce que Garibaldi est sorti hier de Belfort à la tête de 10,000 volontaires et gardes mobiles, se dirigeant du côté de Mulhouse. Les Prussiens occupent Gray et marchent sur Dijon.

Berlin. (Officiel). *Versailles*, 19 octobre. — La 22e division de l'armée du prince royal a attaqué hier, près de Chateaudun, l'ennemi fort d'environ 4000 hommes, l'a battu et a pris d'assaut la ville barricadée. Nous avons fait grand nombre de prisonniers. Nos pertes sont faibles. (Signé) BLUMENTHAL.

Rouen, 20 octobre. — Un numéro de l'*Officiel* de Paris du 18, parvenu ici, publie la réponse de M. Favre à la circulaire de M. de Bismark sur l'entrevue de Ferrières.

Il est bon, dit M. Favre que la France sache jusque où va l'ambition de la Prusse. Elle ne s'arrête pas à la conquête de deux de nos provinces, mais poursuit froidement l'œuvre systématique de notre anéantissement.

La France n'a pas d'illusions à conserver. Il s'agit pour elle d'être ou de ne pas être. En lui proposant la paix au prix de trois départements on lui offrait le déshonneur; elle l'a repoussée. On prétend l'en punir par la mort.

Voilà la situation.

J'aime mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices que l'inflexible et cruelle ambition de notre ennemi. La France, fût-elle vaincue, resterait encore si grande dans le malheur qu'elle demeurerait un objet d'admiration et de sympathie pour le monde entier.

La France avait peut-être besoin d'épreuves suprêmes. Elle en sortira transfigurée.

Neuf-Brisach. 20 octobre, midi. — Le bombardement de la forteresse de Schelestadt a commencé aujourd'hui. Canonnade formidable. La ville est en flammes.

On s'attend à voir recommencer le bombardement de Neuf-Brisach.

Hambourg, 20 octobre. — Un télégramme expédié de Cuxhafen, à la *Bœrsenhalle* dit que l'escadre française a été vue, le 18 au soir, à l'ouest nord-ouest de Helgoland se dirigeant vers l'ouest. Aujourd'hui aucun vaisseau français n'est en vue.

Berne, 21 octobre. — Le Conseil fédéral a décidé qu'en cas de nouvelle mise sur pied, il appellera un ou plusieurs bataillons de la huitième brigade, colonel Grand, composée des 23e (Neuchâtel), 45e (Vaud) et 84e (Genève).

Berlin, 21 octobre (officiel). — *Versailles*, 20 octobre. Dans la nuit du 19 au 20, l'ennemi nous a donné l'alarme devant Paris par une vive canonnade des forts et a renouvelé des attaques d'infanterie contre les avant-postes prussiens, dans la contrée de Chevilly. Nous n'avons éprouvé aucune perte.

Le 17, un détachement de l'armée de la Meuse a occupé Montdidier, 4 officiers et 178 gardes mobiles ont été faits prisonniers.

Le 19, le commandant d'étape de Stenay a été enlevé par une sortie de la garnison de Montmédy.

Tours, 21 oct. Les nouvelles officielles de Paris du 18 constatent l'inébranlable résolution de la défense; les ouvrages des fortifications de la capitale sont complètes de tous les côtés. Les Français ont reconquis sur l'ennemi les positions de Vitry, Villejuif, Arcueil, Cachan, Issy, Suresne, Putaux, Courbevoie, Asnières, Villetaneuse, une partie de Pierrefitte, Stains, Lacourneuve, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne; ils possèdent la tête de pont de Joinville, l'île de Genevilliers. — Les forts sont armés de 2,140 canons servis par un personnel de 13,000 hommes. Les approvisionnements de poudre sont de 3 millions de kilogrammes; chaque pièce est munie de 400 à 500 coups. La fabrication des canons rayés, des mitrailleuses, des chassepots, des cartouches, du matériel, est poussée très-activement.

DÉPARTS & ARRIVEES DES TRAINS A LA GARE DE NEUCHATEL.

dès le 10 octobre 1870.

Côté d'Yverdon.		Côté Bienne.		Côté Verrières.		**Jura.**	
Départs.	*Arrivées.*	*Départs.*	*Arrivées.*	*Départs.*	*Arrivées.*	*Départs.*	*Arrivées.*
h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.	h. m.
7»50	7»15	7»25	6»50	9»50	8»50	8»46	7»20
9»30	11»20	11»30	9»10	1»15	9»52	12»38	11»05
1»—	3»40[1]	5»50	12»30	4»10[2]	5»15	4»41	3»45
4»35	6»25	7»40	3»50	7»50	9»20	8»30	7»—
8»35	7»20		8»25				

[1] Le train d'Yverdon qui arrive à 3.40, ne s'arrête pas à Vaumarcus.

[2] Le train partant à 4.10 pour Pontarlier, ne s'arrête ni à Auvernier ni à Travers, et celui arrivant de Pontarlier à 9.52 du matin, ne s'arrête ni à Travers ni à Noiraigue.

Expertise de lait du 18 oct. 1870.

Noms des laitiers:	*Résultat au crémomètre*
Neeser,	12 p. % de crême.
Schneider,	10 »
Schertenlieb,	15 »
Béguin,	6 »
Messerli, Abram	5 »
Weidel,	6 »

Direction de Police.